Pour aller plus loin

La paroisse de Montigny aux Omognes est probablement érigée en même temps que l'éalise, à la fin du XI^e siècle. Près du village se trouvait une chapelle dédiée à saint Pierre, à la collation de l'abbaye Notre-Dame de Nevers.

La seigneurie de Montigny appartient aux familles de Crux et de Damas puis aux Pinet. La seigneurie des Nouettes est entre les mains de la famille de Chassy Pays natal du sculpteur François Briffault (1862-1930), la commune compte jusqu'à 653 habitants en 1866

L'agriculture constitue la plus grande partie de son activité.



Bien ancrée dans le territoire des Amognes, la boucle montignoise vous permet de découvrir le bourg et ses hameaux au caractère chaleureux et pittoresque où il fait bon vivre. Vous traverserez le ruisseau de Meulot, et découvrirez par ses points de vue la vallée

des amognes ainsi que la maiestueuse forêt des amognes.

Conseils pratiques



Prévoyez de bonnes chaussures de marche, de quoi manger, de quoi boire et de quoi vous protéger du froid, de la pluie et du soleil.

Situés sur un site classé Natura 2000, ces chemins traversent des espaces naturels d'une grande richesse mais fragiles ainsi que des propriétés privées, des cultures, des élevages et des exploitations forestières qui n'aspirent qu'à la tranquillité et au respect.

Oussi, à nous d'être des invités discrets en

- ramassant les restes de notre pique- nique et autres déchets
- tenant notre chien en laisse
- ne faisant pas de feu
- restant sur le sentier balisé.

La chasse est une activité très pratiquée de septembre à février sur le domaine forestier des amognes. Pendant cette période, il est plus prudent de respecter les consignes de sécurité (tenues vouantes...) et de rester sur les sentiers balisés. connus des chasseurs

Cette balade vous a plu?

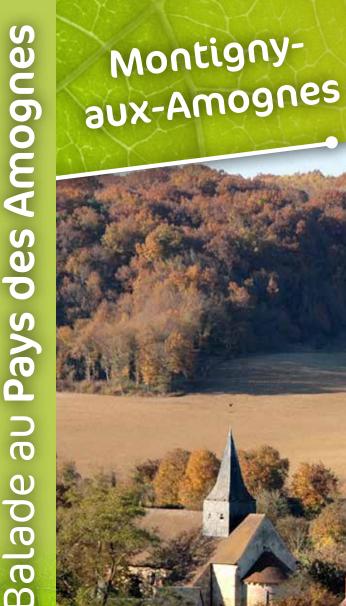
D'autres balades sont aménagées par la Communauté de Communes Omognes Cœur du Nivernais. Vous pouvez télécharger toutes les fiches sur www.cc-amognescoeurdunivernais.fr ou acheter le livret complet de 14 fiches auprès de la Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais

Numéros utiles

Secours: 18 ou 112

Si vous rencontrez des anomalies sur votre passage (erreur ou absence de balisage, décharges sauvages, dégradations, impraticabilité...)

Contacter nous au : 03 86 58 46 22





8 - Parcours moyen







